

Estimation de vos frais d'hospitalisation

Madame, Monsieur,
Vous allez être admis(e) prochainement dans notre établissement.

Si vous êtes assuré(e) social(e), vous pourrez avoir à payer des frais supplémentaires, identifiés ci-dessous :

	A prévoir	Tarif
Couverture sociale		
Si prise en charge à 80 % par votre régime de sécurité-sociale, reste le Ticket modérateur		20% du prix de journée(1)
Si prise en charge à 100 % reste le Forfait Journalier		20€ /jour
PAT (participation assuré transitoire) si actes > 120 €		24€/séjour
Hébergement		
Chambre seule hospitalisation complète non conventionnée		89€ /jour
Chambre seule hospitalisation complète adhérent Mutualité Française		60€ /jour
Chambre seule hospitalisation ambulatoire non conventionnée *		55€/jour
Chambre seule hospitalisation ambulatoire adhérent Mutualité Française *		20€/jour
Accompagnant en chambre seule (gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans)		28€ /nuit
Equipement		
Télévision (prévoir chèque de caution de 23€)		4,8€ /jour
Casque obligatoire en chambre double		4€/séjour
Téléphone (avance sur consommation : 5 € minimum)		2€ ouverture + consommation

* Prestation confort offerte (TV et collation plaisir)

Dépassements d'honoraires (chirurgien et médecin anesthésiste) Règlement à l'ordre de l'Association des praticiens	Selon devis du chirurgien et de l'anesthésiste
--	--

En fonction de votre prise en charge, une partie des frais sera couverte par votre régime obligatoire et votre mutuelle. **Vous pouvez avoir à payer un reste à charge.**

Avant votre hospitalisation :

Pour vous éviter l'avance de certains frais, **demandez dès à présent à votre mutuelle de nous faire parvenir le formulaire de prise en charge pour votre hospitalisation.** Vous devrez lui transmettre les informations suivantes :

- N° de FINESS du GHM Les Portes du Sud : 690780416
- Code DMT : Chirurgie : 181 Maternité : 165 Médecine : 174
- Service : Ambulatoire Hospitalisation complète

Votre justificatif de prise en charge devra être envoyé à l'établissement :

- Fax : 04 72 89 80 01
- Email : accueil@lesportesdusud.fr
- Courrier : Groupe Hospitalier Mutualiste Les Portes du Sud
Lieu-Dit « Le Couloud » Feyzin, 2 Avenue du 11 novembre 1918
69 694 Vénissieux Cedex

Attention : sans justificatif de prise en charge, vous devrez avancer les frais

Lors de votre hospitalisation :

Vous devez prévoir un moyen de paiement pour votre sortie (carte bancaire, chèque ou espèces) afin de régler les frais restant à votre charge.

Tout paiement par chèque bancaire d'un pays membre de l'Union Européenne autre que la France entraîne des frais de traitement supplémentaires de 30€ à ajouter aux frais de séjour.

Si vous n'êtes pas assuré(e) social(e), nous vous invitons à prendre dès à présent rendez-vous avec le service PASS* pour constituer un dossier de demande de droits.

Si après étude de votre demande, vous ne pouvez pas obtenir une ouverture de vos droits, le paiement de la totalité des frais de séjour estimés vous sera demandé **avant votre admission**.

(1) FRAIS de SEJOUR :

Prix de journée en Chirurgie complète : 1650 € / jour

Prix de journée en Médecine : 1514 € / jour

Prix de journée en Maternité : 1431 € / jour

Prix de journée en Ambulatoire (chirurgie et médecine) : 783 €

Prix de journée en UHCD : 1514 € / jour

Prix de journée en ZSTCD : 783 € / jour

* **La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)**

Structure accueillant les personnes en difficulté et facilitant l'accès aux soins (loi du 29 juillet 1998) Sa mission consiste à garantir l'accès aux soins à toute personne sans distinction d'âge ou de ressources et quel que soit son état de santé, à l'exception des visas touristiques en cours de validité.

Uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 (bâtiment des consultations au rez-de-chaussée).

Secrétariat, Mme A. DA COSTA :

Téléphone : 04 72 89 86 03

Fax : 04 27 85 21 52

Email : a.dacosta@lesportesdusud.fr

Assistante sociale, Mme P. ANTONELLI :

Téléphone : 04 27 85 21 56

Email : p.antonelli@lesportesdusud.fr

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'établissement au :

- *Accueil admissions* : 04 27 85 20 25 ou 26 ou 27
- *Standard* : 04 72 89 80 00



A retenir : La préadmission est obligatoire.

La présentation d'une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire pour votre sécurité.

Livret d'accueil

Maternité



Groupe Hospitalier Mutualiste Les Portes du Sud

Lieu-dit « Le Couloud » - Feyzin

2 avenue du 11 novembre 1918

69694 Vénissieux Cedex

<http://www.ghm-lesportesdusud.fr>

Merci de vous présenter **30 minutes avant** l'heure du rendez-vous à l'**ACCUEIL PRINCIPAL** de l'établissement **pour faire les étiquettes**

Pièces à fournir :

- Carte vitale
- Carte mutuelle ou attestation de la CMU
- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour)
- Justificatif du 100% maternité (= calendrier de suivi médical que vous adressé la sécurité sociale suite à votre déclaration de grossesse)

**Veillez-vous rendre ensuite au secrétariat de maternité lequel,
munie des documents suivants :**

- Résultats d'analyses de sang
- Echographies + Compte-rendus
- Photocopie de la carte de groupe sanguin
- Votre carnet de santé

Vous avez choisi un praticien pour le suivi de votre grossesse. Toutefois, afin de garantir la continuité des soins, il est possible qu'un autre professionnel de santé de sexe masculin, assure votre suivi et/ou votre accouchement. En cas de refus, la patiente ne pourra accoucher au sein de notre établissement.

Tél. Secrétariat : 04 72 89 88 87
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Bâtiment B RDC :

SAGES-FEMME {
Mme BISWAS, Mme MICOLON, Mme PINSARD
Mme VIANO, Mme VISCONTE

**GYNECOLOGUES
-OBSTETRICIENS** {
Dr DUNAND, Dr FERRAIOLI, Dr KHEBBEB,
Dr PINARD, Dr YOU

ANESTHESISTES {
Dr AGUIDI, Dr ANSEL, Dr ASSAF, Dr ORCEL

Tél. Salle de naissances – **urgences et terme** :
04 27 85 20 41

Tel. Echographie Service Maternité :
04 72 89 88 87

Tel. Service radiologie / échographie :
04 72 89 36 36

Suivi de grossesse

M
E
S

R
E
N
D
E
Z
-
V
O
U
S

Echographie 12 SA →

3^e mois :

ENTRETIEN PRECOCE

4^e mois :

5^e mois :

Echographie 22 SA → A faire autour du :



Prendre rendez-vous un mois avant cette date

6^e mois :

PREPARATION A L'ACCOUCHEMENT => pensez à prendre rendez-vous

7^e mois :

Echographie 32 SA → A faire autour du :



Prendre rendez-vous un mois avant cette date

8^e mois :

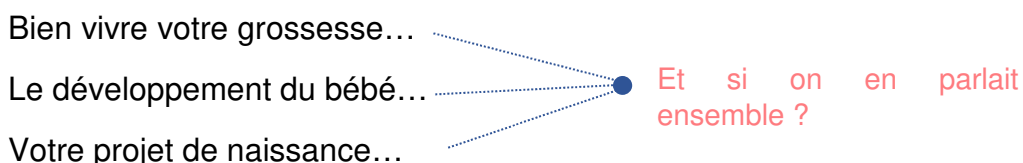
Consultation d'anesthésie (secrétariat n°4)

.....

9^e mois :

La préparation à la naissance

Nous proposons des séances de préparation à la naissance, animées par les sages-femmes (entretien précoce ...).



Dès le 4^{ème} mois de votre grossesse, **8 séances de préparation à la naissance** (individuelles ou en couple) vous sont proposées :

- **1^{ère} séance : l'Entretien précoce** Afin de vous accompagner au mieux tout au long de votre grossesse, nous vous proposons un **entretien personnalisé** avec une sage-femme. Celui-ci vous permettra d'échanger sur votre **projet parental**.
- **3 séances théoriques collectives :**
 - la grossesse
 - l'accouchement, le séjour à la maternité
 - l'allaitement, le retour à la maison
- **4 séances pratiques :**
A chaque séance, nous vous proposerons **relaxation, respiration, postures**, etc...

Nous souhaitons que ces réunions, basées sur **l'échange et la convivialité**, vous permettent d'aborder encore mieux ce moment important de votre vie.

Nous vous accueillerons à la Maternité du Groupe Hospitalier Mutualiste Les Portes du Sud, **Bâtiment A.**

Préparation à la naissance

Pour les rendez-vous de préparation à l'accouchement,
merci de contacter **Le secrétariat**

ENTRETIEN PRECOCE (individuel ou en couple) – Patientez en salle d'attente n°1, en faisant des étiquettes au préalable.

Date :

Pour les séances collectives, présentez-vous directement à la maternité bâtiment (niveau rez-de-chaussé).

SEANCES THEORIQUES :

- La visite :
- La grossesse :
- L'accouchement :
- Le bébé :

SEANCES PRATIQUES :

- La respiration :
- La bascule du bassin :
- La poussée :

Votre grossesse

Notre équipe est composée de :

- Gynécologues- obstétriciens
- Anesthésistes
- Cadre sage-femme
- Sages-femmes
- Pédiatres
- Auxiliaires de puériculture
- Secrétaires médicales
- Agents hôteliers

Notre maternité travaille en lien avec le réseau AURORE (www.aurore-perinat.org)

Nous travaillons en collaboration avec :

- d'autres praticiens (diabétologue, tabacologue, psychologue...)
- des assistantes sociales
- des sages-femmes libérales (en pré et post natal)
- le service de protection maternelle et infantile (PMI)
- un service PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)
- le PRADO (le Programme de Retour A Domicile de l'assurance maladie)

Votre accouchement

A votre arrivée en salle de naissance, vous serez accueillis par une **sage-femme et une auxiliaire de puériculture** qui vous accompagneront jusqu'à la naissance de votre enfant et dans les deux heures qui suivront.

Nous assurons une prise en charge adaptée de votre douleur.

Pour votre arrivée à la clinique, pensez à vous munir :

- de votre carte de groupe sanguin
- des derniers examens médicaux
- de votre livret de famille et/ou de la reconnaissance anticipée
- de votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour)
- de votre carte vitale et attestation de mutuelle pour la prise en charge de la chambre particulière

L'accès aux salles de naissances est limité à **une seule et même personne** qui vous accompagnera lors de votre accouchement.

Si la veille de votre terme vous n'avez pas accouché, merci de contacter la salle d'accouchement afin de prendre rendez-vous pour surveillance au 04 27 85 20 41.



Nous vous rappelons qu'entre 20h00 et 7h00,

Votre arrivée se fera par le service des Urgences

Que faut-il apporter

Pour vous :

- Votre nécessaire de toilette
- Des tenues confortables nuit / jour pour 3 jours
- Vos pantoufles
- Des serviettes hygiéniques (type « maxi nuit »)
- Linge de toilette

Petit sac pour la salle d'accouchement :

- Tenue de naissance du bébé (body, pyjama, gilet en laine, bonnet, chaussettes)
- Turbulette
- 1 tenue confortable pour la salle d'accouchement
- 1 petite bouteille d'eau

Et si vous allaitez :

- Des soutien-gorge d'allaitement
- Une boîte de coussinets d'allaitement
- Crème pour bout de sein (Lansinoh)



Si vous avez un traitement en cours : prévenez la sage-femme

Pour votre enfant :

- 3 à 4 ou bodies coton
- 3 à 4 pyjamas
- 1 à 2 brassières en laine ou veste
- Des chaussons ou chaussettes
- Des bavoirs
- 1 ou 2 bonnets
- 1 paquet de couches (3-5 kg) et des carrés de coton (pas de lingettes)
- 2 serviettes de toilette
- 1 produit type savon



Laver les vêtements neufs afin d'éviter les allergies

Pour offrir un berceau douillet à votre enfant, il vous est demandé d'apporter :

- 2 turbulettes
- 3 langes en coton (60 cm x 60 cm)

A

A

P

P

O

R

T

E

R

Votre séjour

Les sages-femmes et les auxiliaires de puériculture vous accompagnent dans ces premiers jours avec votre enfant.

La matinée est réservée :

- aux soins effectués par la sage-femme et les auxiliaires de puériculture
- au bain du bébé
- à la visite du pédiatre et de l'obstétricien de garde
- à l'entretien de la chambre

Heures de visites : de 12h à 20h00

Les visites sont interdites aux enfants de moins de 15 ans. Seule la présence des frères et sœurs est autorisée.

Nous avons à cœur de favoriser la proximité de la maman avec son enfant, le jour comme la nuit.

***L'équipe vous souhaite une heureuse naissance
et un agréable séjour***

Votre retour à domicile

Votre sortie sera programmée **la veille** et aura lieu le **matin** (avant 12h00).

Un accompagnement par une sage-femme libérale, dans le cadre du dispositif PRADO vous sera proposé lors de votre séjour.

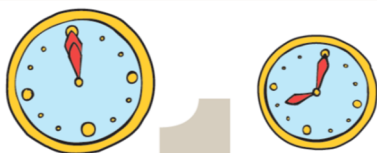
Après votre sortie, vous êtes invitée à prendre rendez-vous avec votre médecin ou votre sage-femme pour la **visite post-natale** (six semaines après l'accouchement).

Une fois chez vous avec votre bébé, l'ensemble des professionnels reste à votre disposition pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à contacter les professionnels de votre secteur (PMI, sage-femme libérale ...)

BIENVENUE

au service MATERNITÉ

POUR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN ÊTRE
DES MAMANS ET DES NOUVEAU-NÉS



Les visites sont autorisées de **12h à 20h**

1

Le **silence** est de rigueur dans **toute la clinique**



2



Seule la visite du **père, frères** et **sœurs** et des **grands-parents** du nouveau né est autorisée (maximum 3 personnes)

3



Les **aliments frais**, les **plantes**, les **fleurs** et les **poussettes** sont **interdits** dans tout le service de maternité

4



Les **lits non occupés** ne doivent pas être utilisés comme **siège** ou **table à langer**

5



Utiliser le **gel de désinfection** qui est disponible dans la chambre

6

Etiquette
d'identification

Fiche de désignation de la personne de confiance

Je soussigné (e),

NOM marital :NOM de jeune fille :
PRENOM(S) :
DATE et LIEU DE NAISSANCE :
ADRESSE :
TELEPHONE(S) :
E.MAIL :

Déclare avoir été informé(e) de la possibilité de désigner une personne de confiance pour la durée de mon séjour.

Je souhaite désigner comme personne **de confiance** :

Monsieur

Madame

Mademoiselle

NOM :PRENOM(S) :
ADRESSE :
TELEPHONE(S) :
E-MAIL :

- Cette personne de confiance, légalement capable, est :
 Un proche Un parent Mon médecin traitant

- Je souhaite que cette personne de confiance m'accompagne dans toutes mes démarches et assiste à tous les entretiens médicaux afin de m'aider dans mes décisions :

OUI

NON

Je peux révoquer cette désignation à tout moment et dans ce cas, je m'engage à en informer par écrit l'établissement

Cadre réservé à la personne de confiance

Je certifie avoir été informé(e) de ma désignation en qualité de personne de confiance :

Fait à : Signature :

Le :

Je ne souhaite pas désigner de personne de confiance

Conformément à l'article L1111-11 du code de santé publique :
« Les directives anticipées » indiquent les souhaits de la personne relatifs à la fin de vie concernant les conditions de la limitation ou de l'arrêt des traitements ». Elles sont révocables à tout moment et ont une durée illimitée.
Rédiger ses directives permet de prendre des décisions importantes qui pourront être utiles un jour.

Directives anticipées

Je reconnais avoir été informé sur les informations concernant « Les directives anticipées » ainsi que « La désignation de la personne de confiance :

Fait à : Signature du patient :

Le :

Signature de la personne ayant recueilli la
révocation :

Règlement Général sur la protection des données

Je soussigné (e), reconnais avoir été informé(e) de la conservation des données personnelles et médicales de mon dossier patient selon les durées légales (minimum de 20 ans) et de leur transmission aux correspondants de mon parcours de soins, aux tutelles (Ministère, HAS, etc....) ou professionnels de santé (laboratoires ...) permettant de garantir la continuité des soins :

- D'éléments médicaux de mon dossier sur les plateformes régionales et ou nationales (consultable par les professionnels de santé)
- De données personnelles aux tutelles (Ministères, HAS, etc....) ou professionnels de santé permettant de garantir la continuité des soins.

Le Groupe Hospitalier mutualiste Les Portes du Sud s'engage à ne transmettre aucune information à des fins commerciales ou autres que professionnelles.

Fait à : Signature du patient :

Le :

Personne à prévenir

La personne à prévenir peut-être la même que la personne de confiance ou différente. Cette personne ne participe pas aux décisions médicale vous concernant. Elle sera contactée en cas d'évènements particuliers au cours de votre séjour d'ordre organisationnel ou administratif.

Personne à prévenir :

Monsieur

Madame

Mademoiselle

NOM:.....PRENOM(S):.....

ADRESSE:.....

TELEPHONE(S):.....

E-MAIL:.....

- Cette personne à prévenir, est :

Un proche

Un parent

Mon médecin traitant

Fait à : Signature du patient :

Le :

Tarifs des suppléments au 23/11/2020

Ticket modérateur: partie des frais non remboursée par la Sécurité Sociale

Chambre particulière :

HOSPITALISATION

- Adhérent mutualité : 60 € par jour
- Non adhérent mutualité : 89 € par jour

CHIRURGIE AMBULATOIRE

- Adhérent mutualité : 20 € par jour
- Non adhérent : 55€ par jour

Nuit accompagnant (avec petit déjeuner) : 28 €/nuit

- **Enfant jusqu'à 12 ans** : facturation de la chambre particulière, la nuit accompagnant est gratuite
- **A partir de 13 ans** : facturation de la chambre particulière et de la nuit accompagnant

Repas accompagnant : paiement à la borne (self) : 8.5€ /repas

Si vous souhaitez que le repas soit livré dans la chambre du patient hospitalisé merci d'en faire la demande auprès du standard avant 10h pour le déjeuner et avant 15h pour le dîner.

Télévision : 4,80 €/jour + caution de 23 € en chèque ou carte bancaire (restituée à la sortie si pas d'impayés) + casque 4 € / séjour (obligatoire en chambre double)

Téléphone : avance sur consommation 5 € minimum.

Forfait journalier : 20 €/jour

Ambulatoire :
Prestation confort 15€

Participation Assuré Transitoire : 24 € (actes >= 120 €)

Les dépassements d'honoraires :

Certains spécialistes exercent en secteur 2 et pratiquent des honoraires libres. Les dépassements d'honoraires sont laissés à leur appréciation et vous sont communiqués par eux même avant votre hospitalisation. Certaines Mutuelles ou Assurances complémentaires les prennent en charge en totalité ou en partie. Renseignez-vous avant votre hospitalisation.

Patient sans couverture sociale : les frais de séjour doivent être réglés avant la consultation ou l'hospitalisation.



Droits des usagers de la santé



LA COMMISSION DES USAGERS (CDU) Des interlocuteurs à votre écoute



Son rôle



- Participer à l'élaboration de la politique menée dans l'Etablissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers ; Elle est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la Commission Médicale d'Etablissement.
- Etre informé de l'ensemble des plaintes et des réclamations formées par les Usagers de l'Etablissement ainsi que des suites qui leur sont données.

Composition



PRESIDENT ET VICE PRESIDENT

L. REBOUILLAT Directeur
M.CONSTANCIAS Représentante des usagers

REPRESENTANTS DES USAGERS

M. CONSTANCIAS La Croix Bleue (Titulaire)
M.T. BERNARD Association Française des Malades de la Thyroïde (Titulaire)
V.VIAJEVITCH Association France reins (Suppléante)
C. PERNELLE Comité du Rhône de la Ligue Nationale contre le cancer (Suppléante)

MEDIATEURS MEDICAL

Dr C. COQUET Médiateur médical(Titulaire)
Dr A. KHEBBEB Médiateur médical (Suppléant)

MEDIATEURS NON MEDICAL

S. BERNARD Directrice des soins (Titulaire)
C.REVOL Cadre de santé (Suppléante)

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

A. NIVAL Cadre de santé (Titulaire)
C.REVOL Cadre de santé (Suppléante)

RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE

F. CORBIN Responsable assurance qualité

Contacts



Des questions ou des remarques sur l'accueil et les soins que vous avez reçu à l'hôpital ?

- Adressez-vous au représentants des usagers via l'adresse suivante : representants.usagers@lesportesdusud.fr
- Adressez un courrier à :
Monsieur le Directeur
GHM Les Portes du Sud,
2 avenue du 11 novembre 1918,
69200 VENISSIEUX
- Adressez un mail via l'adresse suivante : s.khaldi@lesportesdusud.fr